

Conseil Municipal du 26 février 2016 à 19 H 00.

Compte rendu

Présents : R. BAZIN, M. BEAUFREZ, L. GOTTI, H. GRISEY, M. HAMELIN, N. IRENEE, A. ISBLED, M. KROMER, C. PHILIPPON.

Excusées : E. BAHY procuration à L. GOTTI, A. FESSLER procuration à M. BEAUFREZ, JP GRUEBER procuration à M. KROMER, M.A. MANIER procuration à R. BAZIN, J. PETITJEAN, S. SANNER.

Secrétaire de séance : Chantal PHILIPPON

Délibération n°12/2016

1. Désignation secrétaire de séance : Madame Chantal PHILIPPON est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour une question :

- Désignation d'un délégué et de son suppléant au comité consultatif sur le projet d'une connexion à Anjoutey des pistes cyclables passant à Giromagny, Masevaux et Roppe.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Délibération n°13/2016

2. Désignation d'un délégué et de son suppléant au comité consultatif sur le projet d'une connexion à Anjoutey des pistes cyclables passant à Giromagny, Masevaux et Roppe: le Conseil Municipal désigne, à l'unanimité, Martine HAMELIN, comme titulaire et Annie ISBLED, comme suppléante, au comité consultatif sur le projet d'une connexion à Anjoutey des pistes cyclables passant à Giromagny, Masevaux et Roppe.

Monsieur Hervé GRISEY explique le projet : ce comité réfléchira à une continuité de liaison douce entre Anjoutey et Belfort via Roppe, Giromagny et Masevaux grâce au programme LEADER, 2014-2020, subvention sollicitée par le GAL des Vosges Comtoises dans le cadre des déplacements doux (vélo et marche).

Madame Chantal PHILIPPON explique que le GAL des Vosges Saonoises, élargi à la Communauté de Communes du Pays Sous Vosgien et à la Communauté de Communes de la Haute Savoureuse est devenu le GAL des Vosges Comtoises. Sa candidature a été retenue au titre du programme LEADER 2014-2020.

Délibération n°14/2016

3. Approbation du compte rendu de la séance précédente : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 12 février 2016.

L'Association de pêche a décidé, lors de son assemblée générale, de mettre l'association « en veille » pendant maximum un an. Une rencontre se déroulera avec la municipalité le samedi 19 mars 2016 à 9h00.

Délibération n°15/2016

4. Résultats Commission d'Appel d'Offre Rue Ecole Maternelle : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le résultat de la Commission d'Appel d'Offre pour les travaux Rue de l'Ecole Maternelle.

L'entreprise Eurovia est retenue pour un montant de 315 790, 22 € HT (partie commune et syndicat des eaux) avec l'entreprise Trommenschlager en sous-traitant.

Délibération n°16/2016

5. Demande d'aide financière auprès de l'Etat : Fonds de soutien à l'investissement public local au titre de 2016 : Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, la demande de subvention au Fonds de soutien à l'investissement public local concernant 3 dossiers :

- Aménagements Rue de l'Ecole Maternelle
- Mise en conformité travaux d'accessibilité écoles
- Travaux trottoirs, quais PMR

Le coût total des travaux s'élève à 328 862, 80 € HT (estimation février 2016), le montant de l'aide financière sollicitée auprès de l'état est d'un montant de 131 505, 12 €.

Le dossier devra être déposé pour le 1^{er} mars 2016.

6. Informations Diverses :

6.1 – Désignation d'un représentant communautaire à l'association culturelle sous vosgienne
Monsieur Hervé GRISEY a été élu, à l'unanimité, comme représentant à l'association culturelle sous vosgienne en remplacement de Mme Sylvie RINGENBACH qui y siège au titre de Conseillère Départementale.

6.2 - Migrants :

Monsieur Hervé GRISEY, suite à une réunion en préfecture, annonce le départ des migrants au plus tard le 15 mars prochain.

3 à 4 personnes partent chaque semaine pour être placées dans des foyers d'accueil sur Belfort ou Delle.

Madame la Sous-Préfète, Madame OPILLARD, viendra le mercredi 2 mars au bâtiment des Éclaireurs de France réaliser un bilan du séjour.

6.3 – Taille fruitiers :

La taille des arbres fruitiers est prévue le 12 mars 2016. Il faut s'inscrire rapidement notamment pour les repas.

6.4 –Forge-Musée :

Assemblée Générale le 12 mars 2016 à 18h00.

6.5 – Carnaval des écoles organisé par la Récréative :

Le 12 mars 2016 à 15h00.

6.6 – Conseil Municipal Enfants :

Le 12 mars 2016 le matin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H30.

La Secrétaire de Séance,


Chantal PHILIPPON.

Le Maire,




René BAZIN.